

PROJET EDUCATIF 2021-2025

04/01/2021

SERVICE CENTRE DE LOISIRS A L'ANNEE ET LE
CENTRE DE LOISIRS D'ETE



Notre association Familles Rurales se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Elle peut à ce titre intervenir dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, en se donnant comme principal moyen la gestion et/ou la promotion d'accueils collectifs de mineurs et d'accueils jeunes.

1 – LE FONDEMENT DU PROJET EDUCATIF

Les objectifs éducatifs ci-après ont été choisis par les 2 commissions bénévoles de parents Centre de loisirs à l'année et Centre de loisirs Été lors d'une rencontre en décembre 2020.

Les parents bénévoles participent à la construction des 2 services et leur donnent une orientation éducative. Ils sont le socle de fonctionnement et de réflexion des services – tout cela dans l'état d'esprit de l'association précisé en introduction.

La rencontre s'est construite en 3 temps.

Dans un premier temps les bénévoles, à l'aide d'un outil appelé « Blason », ont pu s'exprimer sur leur personnalité et ce qui anime leur engagement associatif afin que chacun puisse comprendre ce qui faisait vibrer l'autre.

Dans un deuxième temps, les bénévoles ont pu avec un support de l'outil photolangage, exprimer leurs valeurs, celles qu'ils souhaitent véhiculer par le biais du centre de loisirs.

Les différentes valeurs ressorties ont été :

- Le respect au sens large,
- La convivialité,
- La valeur des choses,
- La transmission/les échanges,
- L'écoute,
- La mixité, (entre les générations, garçons/filles, adultes/enfants, petits/grands)
- La bienveillance,
- Le lien.

De toutes ces valeurs et en s'appuyant sur des citations de philosophes qui ont participé à des expériences et/ou études autour de l'éducation, il en est ressorti des intentions éducatives qui ont de l'importance pour les bénévoles et qu'elles souhaitent mettre en action à l'accueil de loisirs.

2 – LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- Accepter chaque enfant comme il est tout en prenant en compte la dimension du collectif,

Chaque individu est unique, donc nous nous devons d'être à l'écoute et veiller au respect des différents besoins physiologique et affectif de chaque enfant pour mieux l'intégrer dans groupe. Veiller à l'épanouissement de chacun par la bienveillance, l'écoute active sans jugements afin de trouver une place dans le collectif.

- Rendre l'enfant acteur dans sa vie quotidienne au sein du centre de loisirs,

L'enfant n'est pas un vase vide qu'on remplit mais un feu qu'on allume (Montaigne), il faut donc remettre l'enfant au cœur de son apprentissage, le rendre acteur de tout ce qu'il vit au centre de loisirs. Il se construit par le monde et ceux qui l'entoure mais surtout par lui-même. Il est le mieux placé pour exprimer ses envies et ses besoins en fonction de ce qu'il veut ou ne veut pas vivre. Par cet objectif, c'est de le rendre plus responsable et aussi plus à l'écoute des autres et de lui-même. C'est apprendre à avoir la liberté de choisir dans un cadre sécurisant et posé collectivement.

- Maintenir et renforcer les liens avec les familles et les partenaires.

En 2020, la pandémie a éloigné les familles et les partenaires de l'enceinte de l'accueil de loisirs de part des protocoles strictes. En effet les familles ne pouvant plus entrer dans le centre, les temps forts s'étant arrêtés, le lien et la communication ont été amputés. Une des volontés des bénévoles est de renouer et renforcer les liens avec les familles et les partenaires. Refaire de l'accueil de loisirs un lieu de partage, d'échange et de convivialité.

Ces objectifs éducatifs seront déclinés plus précisément dans le projet pédagogique de chaque service au travers des objectifs pédagogiques et des actions.

3 – LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

3-1- LES MODALITES D'ACCUEIL ET LES INSCRIPTIONS

Nos deux accueils de loisirs accueillent des enfants dès leurs scolarisation et jusqu'à 11 ans.

Les 2 services Enfance sont ouverts :

CLA	CLE (St Georges et St Hilaire)
Tous les jours d'école : 6h45 à 8h45 et de 16h45 à 19h15. Il est possible de prendre un petit-déjeuner jusqu'à 8h. Un goûter est systématiquement servi à 17h.	Tous les jours durant la période estivale des vacances scolaires. Un accueil péricentre se fait de 7h à 9h et de 17h à 19h. Il est possible de prendre un petit-déjeuner jusqu'à 8h (péricentre). Un goûter est systématiquement servi vers 16h30. Le repas est facultatif et prévu selon la demande des parents. Accueil à la journée ou la demi-journée avec repas ou sans repas.
Les mercredis et petites vacances : horaires du matin et du soir de 7h à 9h et de 17h à 19h. Accueil à la journée de 9h à 17h avec un repas servi vers 12h et un goûter vers 16h. Le repas est facultatif et prévu selon la demande des parents. Accueil à la demi-journée avec ou sans repas.	

Organisation des inscriptions pour le centre de loisirs à l'année :

Pour le centre de loisirs, il faut tout d'abord remplir une fiche d'inscription auprès du directeur. Une fiche sanitaire sera également à compléter. Chaque famille aura alors accès à un portail famille qui lui permettra de gérer les inscriptions en fonction de ses besoins et en accord avec le règlement intérieur pour les mercredis et petites vacances.

Pour le centre de loisirs d'été, il faut juste remplir un dossier d'inscription lors des permanences ainsi que le planning d'utilisation du service.

C'est lors des permanences que les bénévoles peuvent présenter et promouvoir l'association Familles Rurales auprès des nouvelles familles.

3-2- LES LOCAUX UTILISES

Le centre de loisirs se situe au 5, rue des 2 rives, à Saint Georges de Montaigu. Les bâtiments mis à la disposition de l'association par la mairie permettent d'organiser le centre dans des locaux adaptés et sécurisés.

Les bâtiments sont organisés de la manière suivante :

- Une cour
- Un espace vert aménagé avec des jeux extérieurs
- Un hall d'accueil
- Deux bureaux de travail : un pour la directrice et un pour les animateurs
- Une salle de pause
- Une infirmerie
- Des sanitaires
- Une salle de repos
- Une salle pour les enfants de moins de 6 ans

- Une cuisine
- Une salle intermédiaire
- Une salle pour les enfants de 6 à 8 ans
- Un préfabriqué pour les enfants de 9 à 11 ans

3-3- LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe encadrante est diplômée selon la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs :

- La directrice : DEJEPS
- animateurs : BPJEPS, BAFA et CAP Petite Enfance
- Stagiaires : en cours de formation BAFA, CAP Petite Enfance, BEPJEPS, CPJEPS, SAPAT...

3-4- L'ORGANISATION GLOBALE DES SERVICES

Tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, diverses activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, de découverte collective ou individuelle sont proposées et laissées au libre choix de l'enfant en fonction des périodes de l'année. Elles sont regroupées par thèmes. Des sorties peuvent aussi être proposées en période de vacances. Un programme présentant toutes ces activités est distribué le mois précédent.

3-5- LE BUDGET DES SERVICES

L'association a déterminé un budget annuel de fonctionnement pour les centres de loisirs, qui comporte les différents postes de dépenses et de recettes.

Pour favoriser l'accueil de toutes les familles, des tarifs incluant le quotient familial et différentes réductions sont mis en place.

4 – L'EVALUATION DU PROJET EDUCATIF

A chaque projet son évaluation afin de cerner l'impact de nos actions sur nos objectifs éducatifs.

Cela nous permet aussi de pouvoir rebondir sur de nouveaux axes par la suite.

Les activités proposées par les enfants ou les animateurs comme les projets doivent porter un sens éducatif, une orientation. Cela nous évitera de ne proposer que des activités de consommation ou des activités qui ne répondraient pas à nos objectifs éducatifs ou aux valeurs portées par Familles Rurales.

Les objectifs éducatifs seront évalués tous les ans au vu de toute l'activité des 2 services écoulee dans l'année.

Notre équipe d'animation prévoira dans son projet pédagogique une réelle méthode d'évaluation pour s'assurer de l'efficacité de nos actions.

